



Auxerre, mercredi 22 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01477

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2023/0008

Manifestation nautique et activités nautiques (Rivière YONNE)**Bief de St-Martin
Triathlon SENS****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 14/07/2023 de 08:00 à 16:30**

o Yonne (sur le Bief de Saint Martin)

entre les pk 66,00 et pk 68,00 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation nautique portant sur les épreuves de natation du triathlon du Sènonais sur le bief de Saint Martin. La navigation sera interdite le 14/07/2023 de 8H00 à 16H30 sur le bief de St Martin du PK 66,00 jusqu'au niveau des ducs d'albe situés en rive gauche entre le PK 67 et 68.

Pour les bateaux qui seraient à quai sur la zone de l'évènement sportif, il est demandé de ne pas faire usage des moteurs des bateaux pendant toute la durée de la manifestation sportive. A cet égard les usagers devront être vigilants et respecter les prescriptions sur la zone et les plages horaires définies ci-dessus.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE

Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

15/07/2023

Chef de pôle

Signé

Lorentz BUTSCHER